



Grâce à la mobilisation, le canal est sauvé.

Saint Congard, Saint Laurent sur Oust...

Histoire d'homme

## *Bonnes Fêtes de fin d'année !*

### Une première étape

" Touche pas à mon canal ! " : tel était le motif de rassemblement des 2 500 personnes réunies samedi dernier à la confluence de l'Aulne et de l'Hyères, à Pont-Triffen en Cléden-Poher.

Nos concitoyens et nos élus étaient venus de partout, de tout le Centre Bretagne, de tout le Centre Finistère, et de tous les horizons, pour marquer bien clairement aux yeux de tous que le canal de Nantes à Brest, notre canal, devait rester un canal.

Aujourd'hui, après la réunion du Comité de Bassin Loire-Bretagne où le Finistère était représenté par Mme Chantal Simon-Guillou, vice-présidente chargée de l'environnement et de l'aménagement, nous mesurons combien cette mobilisation était nécessaire et a porté ses premiers fruits.

En proposant de retenir le canal, dans ses sections de Pontivy à Châteaulin, en masse d'eau fortement modifiée, le Comité a tenu compte de la réalité et n'a pas suivi les propositions de destruction qui prévalaient dans son précédent document de travail.

Jamais Pont-Triffen n'avait connu une telle foule que samedi dernier. Mais toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés savent que grâce à eux une première étape décisive est franchie.

La mobilisation de tous les amoureux du canal a payé. Les manifestations, les prises de position, les 8 500 pétitions signées, les dizaines de délibérations des élus ont porté l'écho de nos préoccupations jusqu'à Orléans.

C'est une première satisfaction pour nous tous qui défendons le canal car il conviendra de rester actifs et vigilants pendant la consultation qui va être lancée jusqu'à l'ultime décision en juin 2008.

C'est aussi une première victoire pour ceux qui croient et travaillent au développement de notre Centre Bretagne et du Centre Finistère.

C'est un grand espoir pour ceux qui aiment la Bretagne car, en valorisant le Centre, on en préserve le cœur.

Si samedi dernier était jour de fête à Pont-Triffen, ce jour sera joyeux, les craintes d'atteinte à notre canal ayant été repoussées.

Reste maintenant à faire en sorte que dans un canal préservé coule une eau de qualité : nous nous y emploierons avec tous les partenaires disponibles.

Que les membres du Comité de Bassin Loire-Bretagne et son président Ambroise Guellec soient félicités !

Richard FERRAND  
Conseiller général  
Président du S.M.A.T.A.H.

### L'ÉTOILE DE L'ACCUEIL 2007 REMISE AU SMATAH.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères (SMATAH), en charge de l'entretien et de la valorisation du canal de Nantes à Brest en Finistère, vient, après avoir été retenu comme un des trois représentants de la région Bretagne, de se voir

décerner, par le jury national, l'étoile de l'accueil 2007 de la maison de France attribuée dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation à l'accueil " bienvenue en France ".

../..



../..

En effet, afin d'encourager les initiatives dans ce domaine, Maison de la France (groupement d'intérêt économique placé sous l'autorité du ministre en charge du tourisme assurant la promotion de la " destination France " à travers ses 33 bureaux implantés dans 39 pays) a créé en 2004 le concours des " étoiles de l'accueil " pour faire de l'accueil une priorité et ainsi présenter une image positive de notre pays.

Outre la récompense remise, ce prix permettra de donner un retentissement international aux actions lauréates, au travers des représentations étrangères comme du lien Internet avec le site du SMATAH

Cette récompense vient couronner l'initiative particulièrement innovante que constitue l'accueil touristique assuré par les veilleurs du canal auprès des vacanciers fréquentant notre chemin de halage.

Les veilleurs, bénévoles passionnés par notre voie d'eau et ses abords, régulièrement formés et informés des choses du canal par le SMATAH, expliquent, renseignent, orientent, aident les randonneurs ou promeneurs rencontrés au gré de leurs itinérances " canalistiques ".

Ainsi, fort de leur nombre en constant accroissement (aujourd'hui près de 200), ils constituent un véritable

réseau d'accueil aux savoirs incomparables, aux expériences multiples et créent, naturellement les conditions d'un séjour mémorable car se déroulant dans un cadre hospitalier, accueillant et convivial.

Connaissant votre attachement au canal et l'intérêt que vous avez toujours porté aux actions engagées par le SMATAH pour son entretien, son aménagement et sa valorisation, veilleurs, élus et techniciens du canal, tenaient à vous faire part de cette distinction remise à M. Richard Ferrand, Président du SMATAH, en présence de M. Luc Chatel, Secrétaire d'Etat à la consommation et au tourisme, le mercredi 12 décembre 2007 à Paris.



## CANAL : QUALITE DES EAUX ET TOURISME

Le Comité de bassin Loire - Bretagne en donnant définitivement, le vendredi 30 novembre dernier, à l'ensemble du canal de Nantes à Brest le statut de MEFM (masse d'eau fortement modifiée), a démontré que la raison et l'intelligence ont prévalu sur toutes les hypothèses qui pesaient sur les destinées d'un patrimoine appartenant à notre mémoire collective. C'est la Bretagne intérieure qui s'en sort reconnue et grandie.

### Et maintenant quel avenir pour le canal ?

**Le canal et les enjeux prioritaires de la reconquête de la qualité de l'eau.**

**"Dans une avalanche de neige aucun flocon n'est tenu pour seul responsable."** dit le proverbe. Vis à vis de l'eau c'est une responsabilité collective qu'il nous faudra apprendre à assumer.

D'ailleurs comme le souligne le Conseil économique et social dans sa volumineuse et experte étude sur la problématique de l'eau en Bretagne : **"La dégradation de la qualité de l'eau renvoie à une responsabilité systémique et non individuelle ou catégorielle. Il faut fonder toutes les actions sur la notion de bassin versant en tenant compte des interactions entre l'amont et l'aval."**

Pour le Comité des canaux et voies navigables de l'Ouest, l'avenir du canal de Nantes à Brest comme celui de toutes les voies navigables de Bretagne ne peut s'envisager que dans la primauté accordée à la reconquête des qualités des eaux de nos rivières et la gestion assurée de la ressource. En tant que citoyens et collectivement vis-à-vis de l'eau nous devrions avoir à l'esprit

cette volonté, de faire évoluer constamment cette vision traditionnelle "hydraulique" (eau, fluide qui coule et qu'il faut maîtriser) vers cette vision incontournable "hydro-systémique" (eau, fluide qui entretient la vie dans la diversité de ses formes).

Les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) doivent en faire leur culture d'approche et de mutualisation de toutes les actions pour atteindre cet objectif du bon état écologique de l'eau et cela d'autant plus que les canaux de Bretagne sont, par delà le patrimoine qu'ils représentent, par leur conception l'outil hydraulique d'interconnexion de tous les bassins versants : Loire, Vilaine, Rance, Blavet, Aulne.

Comme l'explique bien le SDAGE, l'atteinte à l'intégrité physique des milieux est une des difficultés majeures à atteindre le bon état écologique des eaux en commençant par les bassins versants : agriculture, érosion des sols, construction des infrastructures de transport, urbanisation, tout cela aggravé par des pratiques anthropiques. La responsabilité systémique nous impose là, mutualisation des moyens, compétence, analyses objectives et spécifiques pour chaque problématique de terrain, échanges d'expériences et de données sans procès d'intention. Les problèmes d'eutrophisation des eaux souvent évoqués par les protecteurs de la nature sont liés aux excédents de phosphore dont 60% proviennent de l'agriculture, 30% des pollutions domestiques et 10% de l'industrie ;

../..



../..

la solution se trouve dans une réduction à la source par de bonnes pratique agricoles et par une politique efficace de prévention sur des espaces territoriaux maîtrisés et dans le bon choix en terme d'acceptabilité du mode de valorisation des boues de nos stations d'épuration. Des mesures de type agri environnementales, cultures intermédiaires, pièges à nitrates, couverture végétale évitant de laisser à nu les sols, zones enherbées tampons, dispositifs végétalisés de 5 à 10 mètres le long des cours d'eau et des canaux joueront un rôle de régulation écologique...Gestion des eaux pluviales et précaution d'usage des produits phytosanitaires qui au-delà de l'enjeu environnemental sont un enjeu de santé publique auront leurs solutions dans l'information, la recherche fondamentale, la communication...En fin de compte les SAGE et le SDAGE ont besoin d'un espace de dialogue, d'échanges d'expériences, de compétences et de méthodologie dans la reconquête de la qualité de l'eau et non de polémiques stériles autour de certitudes qu'on voudrait imposer les uns aux autres !

### **Le canal et les enjeux économiques du tourisme**

Concrètement, et c'est fondamental pour l'avenir, la décision du comité de bassin Loire-Bretagne rend obsolète et caduque la préconisation du SAGE Blavet d'expérimenter l'ouverture des vannes du canal entre Guerlédan et Pontivy, puisque désormais ce dernier est classé intégralement en MEFM. La seule préconisation applicable est la valorisation du Blavet canalisé de Guerlédan à Hennebont inscrite dans la stratégie retenue par la CLE que je cite : **"la mise en place d'un réel développement touristique basé sur une valorisation du patrimoine historique hérité d'une navigation marchande aujourd'hui disparue. Ceci implique une politique très ambitieuse de modernisation des équipements et une politique forte de valorisation touristique en adéquation avec une gestion équilibrée de la ressource en eau"**.

Pour le Comité des Canaux, la revalorisation du canal n'est pas de le figer en MEFM ou de maintenir un rapport archéologique, même très affectif avec ses vestiges, mais de le réhabiliter dans sa vocation première : la navigation. Pour cela le rôle des écluses et leur fonctionnalité doivent être démontrés. Le SDAGE est plus que clair sur ce sujet : **"Pour les ouvrages, sans usage avéré (c'est-à-dire sans usage économique ou de loisirs collectifs) ou dangereux pour la sécurité publique, des remises aux normes ou des suppressions (comblements ou ouvertures de digues...) seront à prévoir"**. La navigabilité du canal de Nantes à Brest, dans le Morbihan comme dans les Côtes d'Armor doit désormais s'inscrire dans les stratégies du développement du tourisme fluvial y compris le franchissement du barrage de Guerlédan. C'est une question de respect de notre patrimoine d'abord et de la directive européenne qui en 2015 reviendra sur les infrastructures du canal et leur usage. Notre conviction est que la navigabilité qui impose aussi obligation d'entretien de tous les ouvrages d'art, par une meilleure circulation de l'eau dans le canal

contribuera à l'amélioration des qualités des rivières bretonnes.

### **Une vision prospective du tourisme fluvial**

Aujourd'hui, plus que jamais, le patrimoine fluvial de Saint-Malo à Arzal, de Nantes à Brest et de Pontivy à Lorient, a un rôle et une place prépondérante dans la diversification et le développement du tourisme régional. Ces **"corridors aquatiques"** au fil de l'eau à travers nos rivières et canaux sont à la fois un patrimoine historique, architectural, paysager, touristique et un trait d'union entre intérieur et littoral (toutes les voies navigables s'ouvrent sur la façade maritime). C'est ainsi qu'ils sont désormais inscrits dans le schéma régional du tourisme adopté récemment.

Il appartient à l'action publique à travers les institutions gestionnaires et à la vie associative de réaliser toute la **valeur ajoutée** en terme d'activités, halieutique, de navigation de plaisance, de sports nautiques, de randonnées, de valorisation paysagère, du patrimoine bâti et en donnant aux éclusiers par un rôle prépondérant d'accueil, d'animation et de protection de l'environnement, toute leur place dans cette dynamique économique qu'est le tourisme.

Ces corridors aquatiques n'auraient aucun sens avec les meilleurs aménagements possibles s'ils n'avaient des attaches et des liens de vie terrestres !

Il faut que les **"gens de l'eau"** trouvent sur les rives les structures d'accueil (gîtes, commerces, événementiel..) : tourisme rural et tourisme fluvial ne font qu'un ! Et inversement il faudra des structures et des activités qui attireraient **"les gens de la terre"** vers le canaux. C'est cette osmose qu'il nous faudra sans cesse amorcer et entretenir.

Ces corridors aquatiques doivent être divisés en **BIEFS TOURISTIQUES**, comme par exemple les espaces Brest/Pontivy, Pontivy/Lorient, Pontivy/Nantes, Saint-Malo/Rennes, Rennes/Arzal, pour donner une **UNITE** à tous les projets et une véritable cohérence et cohésion aux actions à mener entre pays et territoires. Seule cette dimension **"massifiée"** du projet permettra de donner la **lisibilité** d'un **projet structurant et cohérent** appelant à des investissements plus importants, de grands travaux parce qu'ils privilégient l'intérêt collectif aux yeux des financeurs et des investisseurs. Cette dimension macro territoriale permettra d'entrevoir les aménagements possibles : où installer des ports de plaisance dignes de ce nom ? Où installer des haltes nautiques ? Quels sites faut-il labelliser ? Tout cela inscrit dans l'Agenda 21 du développement durable !

De la valeur d'existence à la valeur d'usage tel est l'avenir des canaux bretons. L'obligation de résultats soit pour la reconquête de la qualité de l'eau soit pour l'efficacité économique du tourisme fluvial impose l'obligation de moyens. C'est une question de volonté politique.

Kader Benferhat  
Président



## A.B.P.F

L'Association Bretonne de Plaisance Fluviale a accueilli, avec une grande satisfaction, la décision de classement du Canal de Nantes à Brest en MEFM; ce qui permet d'espérer la multifonctionnalité de la voie d'eau (en particulier la navigation). Actuellement le Finistère est très avancé dans cette remise en état ; les Côtes d'Armor s'activent ; mais la section Pontivy-Guerlédan n'a pas été citée. Rappelons que cette section comporte 7 écluses sur le Blavet (dont une entièrement rénovée récemment, suite à un écroulement partiel) et 5 consécutives en canal latéral. Plusieurs portes amont ont été remplacées. Ce chantier doit certainement être réalisable...!

Michel Le Goupil  
Vice-président ABPF.



Travaux de rénovation sur les ouvrages d'art que sont les écluses - Tronçon Pontivy - Guerlédan



## PAYS DE PONTIVY : PROJET POUR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS ET DES PRATIQUES CULTURELLES

### Projet pour la diversité des expressions et des pratiques culturelles en pays de Pontivy : vers le concret ?

Initiée dès 2004, la proposition d'élaboration d'un schéma culturel pour le pays de Pontivy arrive à son terme. Au cours de ces 3 années de travail, ce sont plus de 500 acteurs locaux (représentants d'association, artistes, enseignants, élus, habitants) qui ont été consultés et se sont mobilisés.

Ce travail s'est inscrit dans le cadre d'une expérimentation régionale initiée par le Conseil régional de Bretagne et l'État (DRAC) à laquelle les élus du pays de Pontivy ont répondu favorablement.

L'animation et la rédaction du projet ont été confiées au Conseil de développement avec la collaboration d'Hélène Combe de l'Observatoire de la Décision Publique à Nantes.

### Avoir un projet culturel de territoire, c'est :

- Affirmer une identité culturelle forte sur le territoire
- Fixer les ambitions et définir les moyens du développement culturel local
- Partager des outils pour agir
- Renforcer la lisibilité et la conduite

des politiques publiques dans le domaine culturel

- Donner des clés de lecture pour comprendre les actions culturelles locales
- Mettre en cohérence les politiques culturelles
- Se doter d'un outil d'aide pour les prises de décisions



Kan ar Bobl 2006

### Trois grandes orientations

La proposition de schéma culturel porte sur trois grandes orientations avec pour but de :

Permettre l'accès de chacun(e)s aux différentes facettes de la culture. C'est le fil conducteur du projet qui a été construit autour d'un programme d'actions partenariales dites «actions témoins».

**1/ Reconnaître et promouvoir la diversité culturelle, favoriser l'accès de tous aux cultures au sein du pays de Pontivy**

**2/ Favoriser une dynamique de coopération entre les acteurs culturels**

**3/ Organiser les échanges culturels au sein du pays et avec les autres territoires**

Elles ne recouvrent pas l'ensemble des interventions culturelles locales mais se concentrent sur des projets que les acteurs locaux ont identifiés et priorisés ensemble.

Au fur et à mesure de leur avancement, ces actions témoins pourront être complétées par d'autres initiatives.

Les conditions de mise en œuvre

La concertation est engagée entre les élus du Pays, les services culturels de la DRAC, de la Région, du Conseil de développement, et les acteurs culturels locaux pour enclencher ce projet et l'inscrire dans une dynamique d'agenda 21 de la culture.

Les conditions de la mise en œuvre (animation, coordination territoriale, budget, méthode d'évaluation des actions menées) seront précisées en janvier 2008.

Conseil de développement  
02 97 27 86 66

catherine.laudrin@pays-pontivy.fr  
(Extrait de **La Lettre d'info du Pays**)



## TOURISME - LA RÉGION BRETAGNE ET SES VOIES D'EAU

Lors des Assises du Tourisme de Bretagne qui se sont tenues à Carhaix le 13 novembre dernier, le **Plan d'actions 2008-2010 du Schéma Régional du Tourisme** a été présenté par Mme Bréard, vice-présidente du Conseil Régional chargée du tourisme et présidente du CRT. Voici la fiche action n° 13 du chantier Compétitivité.

### Schéma de développement et de valorisation touristique des voies d'eau

#### Responsable

Conseil Régional, CRT, futur Etablissement public des voies d'eau bretonnes

#### Opérateurs

Conseils généraux, IAV, ICIRMON, SMATAH

#### Partenaires

CDT, pays et pays touristiques riverains, Comité des Canaux Bretons, Rando Breizh, CRER, Communes d'une Rive à l'autre...

*Les canaux et voies d'eau ont vocation à devenir un axe structurant du développement touristique de la Bretagne intérieure et un pôle majeur en matière de développement de la filière randonnée et loisirs de pleine nature.*

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION

> Etat des lieux (patrimoine, animations, hébergements, services, équipements de loisirs), diagnostic : repérage des manques et définition des priorités.

2008

> Elaboration d'une stratégie concertée de développement et de valorisation et d'un Plan d'actions autour du développement d'offres produits tourisme fluvial, tourisme itinérant, randonnée, vélo, tourisme équestre, kayak, culturels

2009

> Promotion vers les clientèles de proximité et d'excursionnistes, commercialisation de produits forfaitisés

2009

> Aménagement des voies d'eau

2008

## Pays de l'Oust à Brocéliande - Aménagements sur le canal

### Saint Laurent sur Oust, une nouvelle passerelle

#### La passerelle de St Laurent sur Oust

Il y a 6 ans que la commune a mis en route concrètement la réalisation de cette passerelle. Les études nécessaires pour avoir les autorisations et les subventions ont pris un certain temps car il n'est pas simple d'ériger un tel équipement sur le canal dans une zone par définition inondable et bien des obstacles ont dû être surmontés pour avoir l'arrêté préfectoral autorisant sa construction.

Mais ça y est, maintenant elle est faite. Les trois entreprises en charge de sa mise en place ont travaillé depuis octobre 2007 dans des conditions parfois difficiles.

Pourquoi faire une passerelle sur l'Oust. C'est un luxe pour une petite commune comme St Laurent sur Oust!

Mais ce n'est pas un luxe car elle permet de relier le bourg au canal de Nantes à Brest qui constitue un axe majeur de développement du tourisme intérieur en Morbihan. De plus, elle permet d'avoir accès à pied, à vélo et peut-être à cheval au halage et à tous les lieux de promenade situés de l'autre côté du canal.



Et cette ouverture, permet par ailleurs de capter des randonneurs, qui viennent apprécier le bourg, rendre visite au bar Le Village, au rando plume Les Laurentides et contribue ainsi à rendre le territoire plus vivant et susceptible d'accueillir de nouvelles populations.

Mairie  
02 97 75 02 42  
st.laurent.mairie@wanadoo.fr

### Saint Congard, un nouveau gîte

Début 2008 aura lieu l'ouverture d'un nouvel hébergement sur la commune de Saint Congard, à proximité du canal de Nantes à Brest : il s'agit d'un **Gîte Rand'eau Pour Tous**.

Ce gîte de 10 places est 100% adapté et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour plus d'infos  
herga@wanadoo.fr  
Adresse postale des propriétaires :  
Mr et Mme HERCOUET

10, La Corblaie  
56200 La GACILLY  
02-99-08-07-08



## Pays de l'Oust à Brocéliande - Saint-Congard - Osons l'art !

**Osons l'Art** est une association de Saint-Congard regroupant des habitants de la commune et des artistes locaux.

L'association souhaite, au travers des manifestations qu'elle propose offrir une "**scène ouverte**" à des artistes locaux, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

### LA MANIFESTATION

**764**

Elle se décline en deux temps :

- 1) des **installations mensuelles**, le temps d'un week-end, le long de la D 764, dans le bourg de Saint-Congard.
- 2) un **parcours d'art contemporain** - exposition permanente - du 28 juin au 30 septembre 2008 sur l'ensemble de la commune

### Des installations mensuelles

de novembre 2007 à juin 2008

Depuis le mois de novembre, le dernier week-end de chaque mois, le bourg est investi par un artiste. Il réalise, en bordure de la départementale 764, une ou des installations.



"cités dortoirs"...



Novembre sur le thème de **PlumArt**...pour sensibiliser les passagers de la D 764 au fait qu'ils traversent une commune et pour jouer un peu, de façon amusante, sur le fait des

Les 29 et 30 décembre prochains, ce seront les **Mursmurs**... les murs du bourg qui nous parlent et murmurent. Ce seront de grandes bulles de paroles installées sur les façades des maisons du bourg, avec des souhaits et vœux de fin d'année, des dictons, des poésies, des simples mots parfois...

Quelques habitants et l'école primaire seront complices...

### **La D 764, un axe d'expression, un vecteur de communication.**

Emprunté quotidiennement par de nombreux automobilistes, le bourg de Saint-Congard ne retient pas l'attention des usagers de la départementale.

L'objectif d'Osons l'Art, par le biais de ces installations ponctuelles, est de surprendre et d'interpeller, de capter l'attention des " visiteurs ", d'éveiller leur curiosité et de les amener à s'interroger sur leurs habitudes.

Par ces " clins d'œil " adressés chaque mois aux usagers anonymes de la D764, nous souhaitons susciter l'envie de revenir. Faire en sorte qu'ils " ...ne traversent plus Saint-Congard par hasard " et que dorénavant, en traversant le bourg, ils guettent l'insolite.

Scène ouverte, ces expositions sont un moyen d'expression permanent.

### Un parcours d'art contemporain

de juin à septembre 2008

Dans le prolongement des expositions, l'association Osons l'Art organisera un parcours d'art contemporain sur le territoire de la commune.

A partir du 28 juin 2008, tout au long de l'été, habitants et visiteurs d'un jour pourront découvrir ou redécouvrir Saint-Congard à travers un parcours fléché, jalonné d'une dizaine d'installations artistiques.

Au gré de leurs envies, le promeneur pourra ainsi cheminer sur l'ensemble du territoire de la commune.

Pour cette 1ère édition, " Osons l'Art " souhaite faire appel à une dizaine d'artistes. Ils développeront, sur un thème libre, un travail en lien direct avec l'environnement.

### Les valeurs du projet

Susciter l'étonnement et l'émotion, donner la possibilité à qui le souhaite, artiste amateur ou professionnel, de créer, d'exposer et de partager.

Sensibiliser les usagers de la départementale au " respect " des communes traversées.



Jutta et Olivier Courtecuisse  
Association Osons l'Art  
56140 Saint Congard  
02.97.43.50.91  
courtecuisse.jajo@wanadoo.fr





On a beau avoir parcouru le monde, de la Chine au Pérou, de la Sibérie à l'Afrique Noire, quand on sait observer, on ne se lasse pas des paysages qui nous sont quotidiens. "Le véritable voyage, écrivait Marcel Proust, ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux." Ainsi en est-il du Canal de Nantes à Brest, qui pour le Nantais que je suis, loin d'être réduit à une vue banale et routinière, reste une donnée marquante de son paysage et de son histoire. Une telle réalisation, née aux sources de la géographie et de l'histoire bretonnes, mérite d'être découverte ou redécouverte pas à pas, bien au-delà de son seul environnement le plus proche.

C'est ainsi que nous avons décidé avec mon épouse, après cet autre voyage mythique sur le Chemin de Compostelle, de parcourir ces quelque 400 kilomètres qui nous conduiront des rives de la Loire jusqu'à la rade de Brest. Nous sommes partis, avec un autre couple d'amis, pour une marche lente de deux semaines, propice à la découverte, tout au long des chemins de halage ou de contre halage. Marche qui permet à l'homme pressé du XXI<sup>ème</sup> siècle, habitué à ne regarder que par le prisme de la fenêtre de son automobile, d'admirer les richesses que nous offre la nature, si belle et si tonifiante tout au long du canal : ces fleurs épanouies embaumant la maison éclusière, cette toile d'araignée nimbée de rosée, ce héron à l'envol gracieux qui ferait oublier qu'il est honni des pêcheurs, cette éclusière amoureuse de son canal. Admirer également la beauté des cités traversées : Nantes, qui fut jadis (hélas !) la "Venise de l'Ouest" ; Redon, le "grand carrefour" ; Malestroit, la "Perle de l'Oust" ; Josselin et son imposant château ; Pontivy, l'ancienne "Napoléonville" ; Châteauneuf-du-Faou, la ville adoptive du peintre Paul Sérusier ; Pleyben et son enclos paroissial majestueux ; Châteaulin et le bout du Canal à Port-Launay. Profiter enfin pleinement de ces rencontres chaleureuses, au fil de l'eau, de gens habituellement fiers de leur canal, sans oublier tous ces hôtes qui, dans des gîtes ou chez l'habitant, nous ont hébergés : je pense à Evelyne à Josselin, à Christine au Moustoir, ou à Olivier à Pont-Coblant, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il faut le parcourir à pied ce long serpent d'eau, que l'on croit bien connaître. Du moins en étais-je persuadé, pour avoir fait sur son bord quelques randonnées pédestres ou avoir navigué entre Nantes et Redon. Mais c'est en le parcourant chaque jour que l'on rentre vraiment en symbiose avec cette réalisation colossale. On comprend alors qu'il ne peut être que le fruit d'un projet longtemps mûri, concrétisé seulement sous Bonaparte, quand les hostilités vont reprendre avec l'Angleterre. Merci, Messieurs les Anglais ! Car il devient impératif de pouvoir relier Nantes, Brest et Lorient sans passer par la mer, impraticable sous l'effet du Blocus Continental, imposé par ce même Napoléon !

Projet pharaonique, puisqu'on a calculé qu'il avait été remué un volume inimaginable de deux millions trois cent mille mètres cube, autant que pour la pyramide de Khéops ! Projet qui a nécessité, on s'en doute, son lot de victimes : des prisonniers,

des pauvres, petits paysans, journaliers, hommes, femmes et enfants. Comment ne pas avoir une pensée pour les malheureux prisonniers espagnols en parcourant le bief de partage de Bout-de-Bois ? et encore plus pour tous ces pauvres qui ont travaillé dans la fantastique tranchée de Glomel ? Des panneaux fort intéressants (parfois malheureusement saccagés, sans aucun respect) nous rapportent leurs témoignages.

Oui, ce canal, il faut le parcourir à pied pour ressentir ce poids de l'Histoire et cet aspect démesuré des travaux, pour voir ce que cette espérance de la fin du XVIII<sup>ème</sup> est devenue de nos jours. C'est vrai que ce long serpent d'eau et de sang apparaît comme une folie, quand on sait que cette utopie des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles n'a servi que pour le développement d'un XX<sup>ème</sup> siècle naissant. Mais il reste néanmoins notre patrimoine, participant à notre mémoire collective. Qui se plaindrait de voir sa commune, son village, son environnement immédiat, traversés par ce ruban aux rives enchanteresses, élément indissociable de notre écosystème et de notre histoire ?

C'est parce que ce canal, apparemment inutile ou sous-utilisé, reste notre mémoire vivante qu'il est important de le redécouvrir et, comme toute mémoire, de l'entretenir. C'est dans cet objectif qu'au retour d'une telle randonnée, vécue comme une ré-appropriation d'un bien commun, à l'instar de tous ceux qui par diverses associations contribuent à défendre cet ensemble touristique unique, j'ai voulu faire partager l'enthousiasme de cette découverte avec un reportage-diaporama sur le Canal de Nantes à Brest : "Des eaux qui racontent ...", comme une contribution à la "Défense et Illustration" du canal, pour parler comme les poètes de La Pléiade, au XVI<sup>ème</sup> siècle.

La première partie du montage nous emmène de l'Erdre nantaise à la rigole d'Hilvern, jusqu'à Pontivy et son château des Rohan, après avoir longé l'Isac, puis l'Oust. Dans la seconde partie, qui nous conduit au terme de notre marche jusqu'à la rade de Brest, le canal, que l'on sent de plus en plus abandonné jusqu'à sa disparition sous les 400 hectares du lac de Guerlédan, va de nouveau nous guider, à la hauteur de l'Abbaye de Bon-Repos, jusqu'à Carhaix et, après les méandres de l'Aulne, vers Port-Launay et vers une autre abbaye, celle de Landévennec, au pays de Saint Guénolé.

Dans la préparation de notre périple, certains de nos amis s'inquiétaient pour nous de la monotonie de la marche projetée, surtout après que nous ayons traversé, sur la route de St Jacques, des régions comme l'Aubrac ou la Galice. Bien sûr, le relief (jusqu'à 184 mètres !) n'a rien d'impressionnant, mais la beauté de la nature verdoyante, le charme des écluses, la richesse historique des villes, la chaleur des rencontres font de chaque étape un enchantement, une évasion insolite, source d'équilibre et de bien-être, comme une parenthèse spirituelle dans la vie un peu folle des hyper-consommateurs que nous sommes devenus. Paradoxalement nous marchons pour nous arrêter et pour réfléchir aux vraies valeurs. Car, comme le dit si bien Edgar Morin, "à force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel."

Jean-Claude BRUNEAU



## ADHÉREZ AU COMITÉ DES CANAUX BRETONS ET VOIES NAVIGABLES DE L'OUEST

### Objectifs

- Sauvegarde du patrimoine historique que sont les Canaux Bretons
- Sauvegarde du couloir biologique et paysager matérialisé par la voie d'eau
- Mise en valeur de la Bretagne Intérieure
- Participation à la politique de la qualité de l'eau
- Coopération au travail associatif autour de la voie d'eau
- Promotion de la navigation fluviale et ouverture au nautisme maritime

### Vous pouvez aider le Comité

- En participant à son effort de réflexion par vos suggestions ou par le partage de vos expériences
- En déclenchant une prise de conscience auprès des élus et de la population
- En devenant son relais dans votre environnement
- En faisant connaître les canaux bretons en France ou à l'étranger

### **Votre soutien peut commencer par votre adhésion au Comité**

**En tant que membre, vous participez aux différentes réunions et rencontres, vous recevez par mail la newsletter mensuelle, vous êtes associé aux décisions prises...**

*Merci de nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous à :*

Comité des Canaux Bretons et Voies Navigables de l'Ouest

6 rue Lourmel

56300 PONTIVY

Tél. /Fax : 02 97 25 38 24

Mail : [canaux.bretons@wanadoo.fr](mailto:canaux.bretons@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.canaux-bretons.net](http://www.canaux-bretons.net)

Kader BENFERHAT  
Président

NOM - PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP - VILLE : .....

TEL : ..... DATE DE NAISSANCE : .....

PROFESSION : .....

MAIL : .....@.....

Adhère au Comité des Canaux Bretons.

Ci-joint, un chèque de ..... euros à l'ordre du Comité (minimum 10 euros).

Voix du Canal - Newsletter mensuelle proposée par le Comité des  
Canaux Bretons et Voies Navigables de l'Ouest  
6, rue Lourmel - 56300 Pontivy  
Tél. /Fax : 02 97 25 38 24 -  
[www.canaux-bretons.net](http://www.canaux-bretons.net) - [canaux.bretons@wanadoo.fr](mailto:canaux.bretons@wanadoo.fr)

*Si vous souhaitez faire paraître des informations dans cette lettre (idées d'articles, date d'événements dans l'agenda...) ou nous transmettre toute suggestion, n'hésitez pas à contacter le Comité des Canaux Bretons.*

